Canada : un individu originaire de Trinité-et-Tobago coupable de 54 chefs d’accusation dont un meurtre et trois tentatives

18/02/2020 à 11h49



Sentence de Septimus Neverson: «Brisée pour le reste de mes jours»

[…]

Le témoignage de Pauline Sarrazin, veuve de Jacques Sénécal, abattu par Septimus Neverson en juillet 2006 pendant un braquage dans leur maison de Laval, ne changera rien au sort du criminel : Neverson, reconnu coupable de meurtre, de trois tentatives de meurtre et d’une douzaine de violations de domicile avec agression, écope automatiquement de la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Mais M^{me} Sarrazin souhaitait, dans une lettre qui a été lue en cour, « exposer à l’accusé les souffrances qu’il a causées et le conscientiser au mal qu’il a fait ». Tous ses projets ont été anéantis et elle vit constamment dans la crainte

d’être agressée. « Les cauchemars habitent encore mes nuits. Je le vois toujours au pied de mon lit. J’ai les nerfs à vif », confie-t-elle.

[…]

La Presse

[…]

L’individu originaire de Trinité-et-Tobago a commis au moins 13 braquages à domicile à Montréal et Laval.

Septimus Neverson a été reconnu coupable de tous les chefs d’accusation portés contre lui au terme d’un procès qui s’est amorcé en octobre 2018 devant le juge Guy Cournoyer, au palais de justice de Montréal.

Selon la Couronne, Septimus Neverson a commis au moins 13 violations de domicile avec agression à Montréal et à Laval entre 2006 et 2009 où il a fait **une quarantaine de victimes**.

Une de ces attaques a coûté la vie au peintre Jacques Sénécal, à Laval. La victime avait tenté de se défendre lors de l’agression avant d’être abattue par Neverson. Il avait également blessé deux autres personnes par balles.

[…]

MSN actualité